

# OUBLI DU CARNET DE CORRESPONDANCE

## Matériel nécessaire :

- dictionnaire
- carnet de correspondance

***Avertissement préalable : Si le travail n'est pas réalisé ou s'il est bâclé, une heure de retenue au moins sera donnée pour le recommencer dans sa totalité.***

## Consigne générale :

- Lire d'abord une première fois tous les documents attentivement, puis lire les questions. Relire les documents nécessaires pour répondre à chacune des questions.
- Répondre aux questions d'après les documents, le dictionnaire et/ou ton carnet de correspondance.
- Toutes les réponses doivent être rédigées (faire des phrases complètes pour répondre).
- Ne pas réécrire les questions, bien numéroter les réponses en fonction du numéro de la question.
- Pour chacune des questions, préciser quel(s) document(s) a (ont) été utilisé(s) pour répondre.

## Questions :

1/ Trouve dans ton carnet de correspondance la règle concernant le fait d'avoir le matériel nécessaire à la journée de cours (partie « règlement intérieur », à partir de la page 3). Recopie sur ta feuille la totalité de la ligne « j'ai le devoir de... / pourquoi ? / donc je dois... qui concerne le matériel). Dans le règlement intérieur, la phrase « avoir mon matériel » est-elle une recommandation (un conseil) ou un devoir (une obligation) pour les élèves dans le règlement intérieur ?

2/ À l'aide du dictionnaire, définir les trois mots suivants :

correspondre / communiquer / informer

3/ Dans la page suivante, les trois premiers documents sont des extraits de texte de lois. De quelle loi est extraite chacun des documents ?

4/ D'après le document n°3, les médecins doivent disposer d'informations importantes pour intervenir en cas d'urgence. Quelles informations précisées sur l'une des pages de la couverture (pages colorées) de ton carnet de correspondance sont essentielles à ta santé ?

5/ D'après le document n°4, à quoi sert ton carnet de correspondance ? Tu dois préciser tous les rôles que remplit ton carnet de correspondance.

6/ Ton carnet de correspondance est considéré comme une pièce d'identité à l'intérieur du collège. Quelles sont les différentes autres pièces d'identité que tu possèdes ? Pourquoi est-il important de pouvoir t'identifier ? Donne des exemples de ce que tu ne peux pas faire sans pièce d'identité.

7/ Tu es à l'aéroport. Tu as un billet d'avion, tu es prêt à partir, mais tu n'as aucune pièce d'identité sur toi. Que se passe-t-il ? Rédige le récit de cet événement.

8/ Explique pourquoi tu dois avoir ton carnet de correspondance en permanence au sein du collège. Tu peux faire le parallèle avec la situation dans l'aéroport de la question 7. Rédige ta réponse en trouvant plusieurs arguments (plusieurs raisons que ton oubli de carnet de correspondance pose problème).

### **Document n°1 : Article F1391 du Service Public**

« Chaque parent d'élève a le droit d'être informé de la scolarité de son enfant mineur, qu'il exerce ou non l'autorité parentale. L'information des parents sur le comportement et les résultats scolaires de leur enfant se fait par le carnet de correspondance [...]. »

### **Document n°2 : Article L313-2 du Code de l'éducation**

« Des relations d'information mutuelle sont établies entre les enseignants et chacune des familles des élèves, au moins jusqu'à la majorité de ces derniers. Elles ont notamment pour objet de permettre à chaque famille ou, s'il est majeur, à chaque élève d'avoir connaissance des éléments d'appréciation concernant celui-ci. »

### **Document n°3 : Article 42 du décret n°95-1000 du code de Déontologie médicale**

« Le médecin appelé à donner des soins à un mineur doit s'efforcer de prévenir ses parents ou son représentant légal et d'obtenir leur consentement. [...] Dès lors que l'élève a été confié à un service de secours d'urgence, par exemple un service d'aide médical d'urgence (SAMU) ou un service départemental d'incendie et de secours, le rôle du chef d'établissement se bornera alors, s'il ne l'a pas déjà fait, à mettre ces services de secours ainsi que les médecins de la structure de soins qui accueillent l'élève, en relation directe avec ses parents et à les informer. »

### **Document n°4 : À quoi sert le carnet de correspondance ?**

« Le carnet de correspondance, c'est le lien privilégié entre la famille et l'établissement scolaire. L'élève doit toujours l'avoir avec lui et doit en prendre soin. Il comporte, outre la correspondance entre la famille et l'équipe éducative, l'emploi du temps de l'élève, les autorisations d'absence, les dispenses d'éducation physique, les feuilles de report de notes, le règlement intérieur (qui doit être signé/paraphé/visé par la famille), les autorisations de sorties en cas d'absence d'un professeur en fin de journée pour les demi-pensionnaires, en fin de cours pour les externes, la charte internet. Les familles en prennent régulièrement connaissance. »

Source : D'après : cours de SVT, site *Declic SVT*, 2013.

### **Document n°5 : Les pièces d'identité en France**

Les pièces d'identité sont des documents officiels qui servent à justifier de son identité en France et de sa nationalité française à l'étranger, quelque soit l'âge. Les deux principales pièces d'identité sont la carte nationale d'identité et le passeport. Dans la plupart des démarches administratives, une pièce d'identité est obligatoire. L'individu qui ne peut pas en présenter une s'expose à des difficultés. Il s'agit par exemple, des situations suivantes :

- passer un examen ou un concours,
- s'inscrire à Pôle Emploi,
- s'inscrire sur des listes électorales et voter aux élections,
- effectuer des opérations bancaires (paiement par chèque, retrait d'argent au guichet d'une banque),
- voyager à l'étranger, etc.

Par ailleurs, si un individu est soumis à un contrôle d'identité, il peut avoir une amende et la procédure sera plus longue.

Source : D'après : site *Service public*, 2013.